

Lutte contre les exclusions

Une partie de la population Aulnaysienne connaît de sérieuses difficultés financières, d'accès à l'emploi, à la formation et à la santé. Ces situations de précarité se traduisent par une forte demande de logement social que la ville n'est pas en mesure de satisfaire malgré l'importance du parc existant. Grâce aux différents dispositifs de la Politique de la Ville (CUCS, PRU, ZFU...), Aulnay-sous-Bois a l'opportunité d'agir à la fois sur le bâti et sur les conditions de vie des habitants afin de renforcer la cohésion de son territoire.

1. Une population précaire en mutation et de plus en plus importante

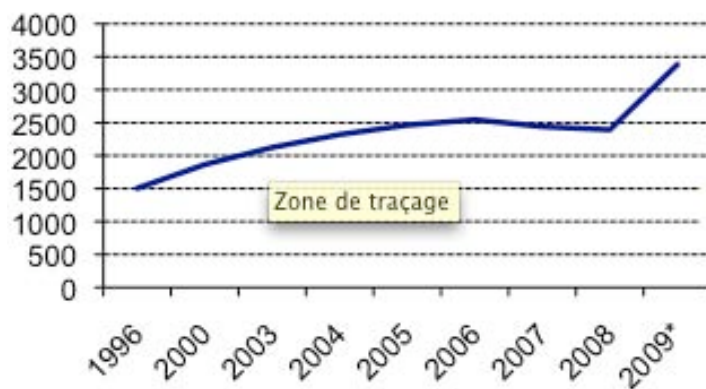
Même si le revenu des Aulnaysiens augmente depuis le début des années 2000, une frange de la population est confrontée à des difficultés financières durables. Le visage de la pauvreté évolue, notamment avec la précarisation d'une partie des locataires du parc privé.



Une population globalement peu aisée

Le revenu moyen des Aulnaysiens augmente (voir la fiche Population n°1), cependant une partie des habitants connaît une situation persistante de précarité. Entre 1999 et 2006, le nombre d'allocataires du RMI a même augmenté de façon significative, passant de 4,91 % de la population active à 6,84 %.

EVOLUTION DU NOMBRE D'AULNAYSIENS ALLOCATAIRES DU RMI/RSA ENTRE 1996 ET 2009



Source : CAF de Seine-Saint-Denis

* Le RSA a été mis en place en 2009

Un service Ville RSA est chargé de recevoir les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active pour les accompagner dans leur démarche d'insertion : bilan de leur situation, recherche d'une formation adaptée, accompagnement dans les recherches d'emploi. Ce service assure une coordination de tous les services et associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion professionnelle, du social, du logement, afin d'assurer une unité de traitement.

Lutte contre les exclusions

CARACTERISTIQUES DES ALLOCATAIRES DU RSA EN 2009

Nombre d'allocataires du RSA	3 383
Part des personnes seules	75 %
Part des femmes parmi les allocataires	56,3%
Part des allocataires depuis moins d'un an	34,8%
Part des allocataires depuis plus de neuf ans	13,4%
Part des allocataires en activité	15,8%
Montant mensuel du RSA	De 305 à 457€

Source : CAF de Seine-Saint-Denis

Une augmentation des travailleurs pauvres parmi les bénéficiaires des aides sociales

En moyenne, 24 % des demandes d'aides adressées au CCAS et au Service Municipale d'Action Sociale sont celles de salariés. Cette problématique est particulièrement importante aux Antennes Sociales du Gros Saule, des Merisiers et de Mitry où les travailleurs pauvres constituaient, en 2009, respectivement 38,6 %, 26,2 % et 26,7 % des demandes traitées par les assistantes sociales

Des difficultés d'accès à la santé

La mise en place de la couverture médicale universelle (CMU) et de l'aide médicale d'Etat (AME) dans le cadre de la loi contre les exclusions de 1998 a particulièrement facilité l'accès aux soins des plus précaires. Fin 2009, 6 655 Aulnaysiens bénéficiaient ainsi de la CMU complémentaire (prise en charge à 100%) et 1 040 de l'AME. Cependant, il reste aujourd'hui beaucoup à faire : une partie importante des personnes les plus vulnérables a du mal à accéder à ses droits ou bien à les faire valoir auprès de professionnels de santé de moins en moins nombreux et souvent débordés par la demande...

L'accès au logement reste le principal facteur d'exclusion

La Ville constate que plus de 40 % des requêtes adressées au Service Municipal d'Action Sociale et au CCAS concernent des problèmes de logements.

Même les logements sociaux de la commune peuvent en effet se révéler trop chers pour les ménages les plus modestes : à la Rose des Vents, le loyer mensuel d'un T3 est de 600 €, près de 700 € pour un T4. Le loyer seul peut donc représenter plus de la moitié d'un SMIC (environ 1050 euros).

UN PLAN DE SAUVEGARDE POUR LA COPROPRIETE "LA MOREE"

Face à l'impossibilité d'accéder à un logement social, des personnes en situation précaire ont été incitées à acheter un appartement alors que leurs revenus étaient insuffisants pour rembourser les traites du logement, voire pour payer les charges. La copropriété "La Morée", à Mitry regroupe près de 900 logements dont certains sont occupés par des ménages qui n'ont pas les moyens d'assurer l'entretien du bâtiment. Au titre du Plan de Sauvegarde lancé en 2007, plus de 2 millions d'euros y seront injectés pour faire face aux réparations les plus urgentes.

Un second Plan de sauvegarde est en cours d'élaboration à Savigny.

Lutte contre les exclusions

Les quartiers Nord concentrent les populations en difficulté

Du fait de la répartition des logements sociaux, le Nord de la commune regroupe la majorité des Aulnaysiens connaissant des difficultés économiques. En 2006, 22 471 personnes, soit 28 % de la population municipale habitait dans un des quartiers situés en Zone Urbaine Sensible (La Rose des Vents, Cité de l'Europe, Les Merisiers et Les Etangs).

Alors qu'il ne fait pas partie de la ZUS Aulnaysienne, le quartier de Mitry connaît des situations de précarité préoccupantes. En 2009, l'Antenne Sociale qui y est implantée a suivi 363 personnes, soit 17% des personnes suivies cette année par la Ville.

COMPARAISON ENTRE LES TERRITOIRES BENEFICIANT DES DISPOSITIFS EN CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE

Indicateurs (en 1999)	ZUS Quartiers Nord	CUCS Aulnay-sous-Bois.	ZUS de Seine Saint Denis
Chômage	27,6%	16,8%	23,2%
Non diplômés	39,8%	24,4%	33,3%
Moins de 25 ans	49,7%	37,7%	41,8%
Etrangers	34,4%	19,7%	25,8%
Familles monoparentales	21,4%	16,1%	22,7%
Ménages non imposés sur le revenu (INSEE 2005)	50,9%	34%	46,6%
Locatifs HLM	83,6%	36,1%	65,1%
Bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle complémentaire (2006)	18,2%	10,8%	18,1%

Source : Système d'Information Géographique de la Politique de la Ville, sig.ville.gouv.fr

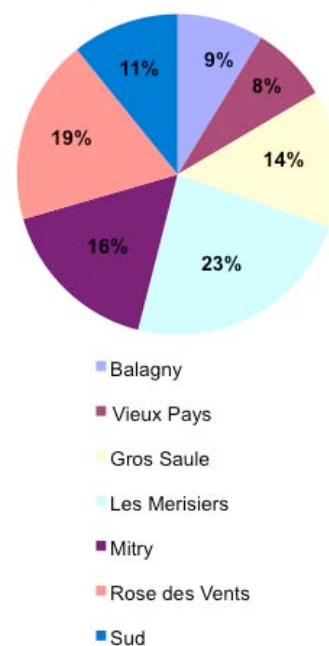
Une précarisation qui touche l'ensemble du territoire

Les situations de pauvreté ne se cantonnent pourtant pas aux habitants des logements sociaux du Nord de la ville : elles s'étendent à d'autres quartiers (graphique ci-contre).

Entre 2001 et 2004, les aides versées aux locataires du parc privé ont même augmenté de 20 % (Source : PLU).

En 2007, 42 % des ménages à très bas revenus et 52 % de ceux à bas revenus habitaient en dehors du parc social (Données FILICOM 2007).

QUARTIER DONT SONT ISSUS LES BENEFICIAIRES SUIVIS PAR LE CCAS



Lutte contre les exclusions

Partage

Les membres du Forum 21, réunis en ateliers, ont souligné les points suivants.

La précarisation croissante de la population impose une plus grande synergie entre les différents acteurs sociaux opérant sur le territoire : il apparaît comme prioritaire de pouvoir mieux coordonner les différents « aidants », afin de lutter plus efficacement contre une exclusion qui trouve aussi son origine dans des difficultés d'accès à l'information, et par voie de conséquence, aux droits.

Au-delà des difficultés liées aux faibles revenus, le manque de cohésion territoriale est également un facteur potentiel d'exclusion : cette « fracture » est physique, avec une répartition inégale des équipements et des commerces ; mais également numérique, avec un accès limité à l'Internet haut débit dans les quartiers Nord.

2. Une enjeu fort : l'habitat social

Malgré un taux de logement social supérieur aux exigences légales, la Ville n'est pas en capacité de faire face à toutes les demandes. L'offre de logement ne permet pas de répondre aux besoins de la population (voir fiche n°1 - population). Le Programme de Renouvellement Urbain (PRU), à défaut de développer l'offre, permettra de mieux répartir ces logements sur l'ensemble du territoire et de développer ainsi une nécessaire mixité sociale.

Une offre importante... dans l'incapacité de répondre à la forte demande

Avec 32 % de logements sociaux, la ville dépasse largement l'objectif de 20 % fixé par la loi SRU. Cependant, du fait de la forte tension du marché immobilier, tous les logements sociaux sont occupés et le taux de vacance, en 2000, était très faible : 0,5 %. Or, la Ville estime à 3 000 le nombre de demandes formulées chaque année.

Lutte contre les exclusions

Un enjeu majeur : le développement de la mixité sociale à l'échelle de la ville

Les logements sociaux sont très concentrés au Nord de la commune, et sont en majorité regroupés par grands bâtiments ou grands ensembles, ce qui renforce le contraste avec la zone pavillonnaire au Sud (carte ci-contre). Seuls 80 logements sociaux sont individuels.

Une nouvelle forme d'habitat social

Dans le cadre du PRU, plusieurs initiatives doivent être soulignées car elles s'inscrivent dans une véritable démarche de développement durable :

- La mise en place de jardins partagés, gérés de façon biologique, dans la résidence du Zéphir, permet aux habitants de se rencontrer et de mieux s'approprier leur quartier (voir la Fiche Espaces verts).
- Les logements construits dans le quartier du vélodrome répondront à des normes HQE, ce qui permettra d'améliorer leurs performances énergétiques et de réduire les factures de chauffage des futurs locataires.

LOCALISATION DES LOGEMENTS SOCIAUX EN 2006



Source : PLU

Partage

Les membres du Forum 21, réunis en ateliers, ont souligné les points suivants.

Concernant le logement social, les membres de l'atelier valident les principaux constats issus du diagnostic, à savoir : des demandes en logements aidés croissantes dans un contexte de saturation de l'offre, avec des « sur-consommateurs » de surface (une personne occupant un F5) qui peinent à se reloger dans des logements de plus petite taille.

Adapter le logement social aux besoins des populations et fluidifier les parcours résidentiels émergent donc comme des enjeux forts, vis-à-vis desquels les marges de manœuvre de la Ville sont toutefois étroites. Pouvoir libérer les petites surfaces afin de satisfaire aux besoins des populations décohabitantes (personnes âgées, jeunes actifs) apparaît, à ce titre, comme une priorité, dans un contexte où le maintien démographique repose sur une forte natalité.

Lutte contre les exclusions

3. Une démarche volontaire, notamment dans les quartiers Nord

Devant les inégalités constatées, la commune s'est engagée dans une requalification globale des quartiers Nord afin de renforcer la cohésion de son territoire.

Une volonté de proximité dans l'action sociale

Sept antennes sociales sont réparties en ville, majoritairement dans les quartiers Nord. Chaque antenne constitue un lieu d'écoute, d'informations, d'orientation et permet la prise en charge de familles qui ont besoin d'être soutenues ou accompagnées. L'accompagnement proposé se fait par étapes. Pour une famille, une démarche visant à l'accès aux soins précèdera un travail relatif à l'insertion professionnelle. Pour une autre, il conviendra de travailler sur les relations intra-familiales avant d'aborder la gestion budgétaire.

La Ville s'appuie de plus sur un réseau de partenaires afin de toucher un public le plus large possible. Quatre centres sociaux, réunis en association (Gros Saule, Rose des vents, Mitry et Cité de l'Europe), proposent des ateliers socio-linguistiques et d'alphabétisation et soutiennent la fonction parentale via l'accompagnement scolaire et des accueils parents / enfants (club des Lutins).

La ville compte une dizaine d'associations importantes (Restos du Cœur, Secours Populaire...) qui épaulent l'action des acteurs institutionnels. Toutefois, bien que la Ville et ces associations coopèrent (subventions, aides logistiques...), une meilleure synergie peut être considérée comme une des pistes d'action d'un programme de développement durable.

Vers une meilleure coordination des services à travers le CUCS

Par son Contrat Urbain de Cohésion Sociale, la Ville s'est engagée sur 5 quartiers de la ville, soit environ 40 000 habitants, à renforcer et coordonner l'action de ces différents services en faveur des quartiers sensibles (éducation, sécurité, emploi...).

Le CUCS intervient sur 5 axes :

- l'emploi et l'insertion,
- l'accès à la santé,
- l'amélioration du cadre de vie,
- la réussite éducative,
- la citoyenneté et la prévention de la délinquance.

La Ville propose un service de suivi des impayés pour les ménages en difficulté. Cette aide vise plus spécialement les familles qui n'ont pas les moyens de régler les prestations péri scolaires (restauration, centres de loisir...). (Source : Oxygène n°74).

La Mairie tient des permanences en mai et juin pour aider les Aulnaysiens à remplir leurs déclarations d'impôts.

LES QUARTIERS INSCRITS DANS LE PERIMETRE DU CUCS 2010



- La Rose des Vents
- Les trois quartiers
- Mitry
- Gros saule
- Chanteloup

Source : appel à projet CUCS 2010.

Lutte contre les exclusions

Cette volonté de répondre à tous les aspects de l'exclusion, pour mieux la combattre, doit être encouragée. Elle doit aussi s'accompagner d'une meilleure évaluation de ses résultats, afin de garantir son efficacité.

Une volonté d'intégrer tous les Aulnaysiens dans l'économie locale

Les Zones Urbaines Sensibles et Zones Franches Urbaines sont des territoires infra-communautaires définis par les pouvoirs publics, pour constituer la cible prioritaire des politiques de la ville. Les entreprises qui s'installent dans une ZFU bénéficient d'aides fiscales et sociales à condition d'employer au moins un tiers de salariés habitant la ZUS.

Par la convention signée avec l'ANRU, la Ville s'engage à confier une partie des travaux réalisés dans le cadre du PRU à des entreprises d'insertion. Au 30 décembre 2009, 360 salariés ont ainsi bénéficié de ces dispositifs, dont 156 dans le cadre des chantiers d'insertion liés au PRU (Source : Bilan de l'insertion sur 2009).

Sept structures d'insertion par l'activité économique opèrent également sur le territoire de la ville. Elles proposent de multiples services aux particuliers (jardinage, repassage, livraisons, etc.) comme aux entreprises (nettoyage industriel, travailleurs temporaires, etc.).

La régie de quartier Saddaka a monté une auto-école, une blanchisserie, un traiteur ainsi qu'un salon de coiffure (qui emploie des femmes de la cité de l'Oréal) C'est une entreprise d'insertion qui emploie 25 personnes à temps plein sur des contrats d'insertion de 2 ans. La Ville apporte un soutien actif à ces Structures d'Insertion par l'Activité Economique en leur permettant notamment d'accéder par l'intermédiaire de clauses spécifiques aux marchés publics municipaux.

Les actions collectives de prévention

Des actions collectives de prévention sont mises en place dans le but de renforcer le lien social et de proposer un autre mode de relation entre les professionnels et la population :

Ex : Action « bien être de l'enfant »

Cette action se déroule chaque année depuis 2007 à l'école André Malraux, sous forme d'ateliers animés par des professionnels de différents services et structures qui œuvrent sur le quartier.

Ex : Action « Espace Accueil Animation »

Il s'agit de proposer au public des quartiers Nord, lors de deux permanences hebdomadaires des actions d'animation sur des thèmes concrets, en rapport avec des problématiques identifiées sur le territoire, tant par les partenaires que par les habitants.

Ces actions d'animation et d'information permettent d'instaurer des temps d'échanges et de dialogue avec les habitants tout en créant

Lutte contre les exclusions

une dynamique participative qui permet d'enrichir les projets de développement social.

Partage

Les membres du Forum 21, réunis en ateliers, ont souligné les points suivants.

Dans un contexte où le modèle socio-économique dominant peine à répondre aux attentes des citoyens, l'économie sociale et solidaire présente de nombreux atouts. Son développement permettrait notamment de renforcer la culture de la coopération entre un citoyen qui souhaite s'impliquer dans la vie de la Cité, en produisant autrement, et des pouvoirs publics qui s'engagent à soutenir de telles initiatives. Cet enjeu est fortement souligné comme devant constituer un axe de l'Agenda 21.

Forces

- Une démarche volontaire en faveur des quartiers « sensibles ».
- Un tissu associatif riche et participatif.
- Le projet de ville RSA.

Faiblesses

- Une population globalement peu aisée.
- Une concentration des difficultés financières sur certains quartiers.

Opportunités

- Un PRU parmi les plus importants de France.
- Création du RSA jeunes.

Menaces

- Le développement de situations de précarité en dehors des territoires « historiques » de l'action sociale.
- Fin du dispositif ZFU en 2012.

Enjeux

- Encourager la coordination entre les différents acteurs du social.
- Réaliser une analyse des Besoins Sociaux.
- Mieux évaluer les politiques sociales, pour en améliorer l'efficacité.